



“Association le Chêne et l’Hibiscus”

7 rue Plichon – 75011 / Paris

Rapport annuel d’activité

Année 2023

SOMMAIRE

1 – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LE CHÊNE ET L'HIBISCUS

1.1 – HISTORIQUE ET PRINCIPALES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

1.2 – LES INTERVENANT-E-S

1.3 – RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX PARTENARIATS ET SOUTIENS EN 2023

2 – BILAN DE L'ANNEE 2023

2-1 – LES FAITS MARQUANTS DE L'ASSOCIATION DE L'ANNEE 2023

2-2 – LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN 2023

3 – RETOURS SUR LES GRANDES INTERVENTIONS DE L'ASSOCIATION

3-1 – LES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES “HORS LES MURS”

3-2 – LES GROUPES D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

3-3 – LES SENSIBILISATIONS A LA CLINIQUE DE L'EXIL, AUX PSYCHOTRAUMATISMES ET A L'INTERCULTURALITE

3-4 – LES ATELIERS DE DRAMATHERAPIE

3-5 – LES SESSIONS DE SUPERVISION DE PSYCHOLOGUES

1 – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LE CHÊNE ET L'HIBISCUS

1.1 – Historique et principales missions de l'association

L'association « le chêne et l'hibiscus » est composée de psychologues, de psychothérapeutes et d'une drama-thérapeute intervenant depuis quelques années auprès d'un public varié de personnes en situation d'exil (demandeurs d'asile, réfugié-e-s statutaires, personnes en grande précarité, hommes femmes, familles et MNA). La proposition principale de l'association ? Un accompagnement individuel ou de groupe, gratuit pour les bénéficiaires, avec la possibilité de recourir à un interprète professionnel. L'association n'a pas de lieu propre. Pour les rencontres cliniques les intervenant-e-s se mobilisent là où ils-elles sont invité-e-s, dans de grandes disparités de situations, de lieux.

A l'origine, les psychologues ou psychothérapeutes -par engagement dans diverses associations humanitaires- intervenaient bénévolement dans des campements. Ils ou elles furent rapidement convaincu-es de la nécessité de proposer des soins psychiques dans ces lieux mêmes. En complément, ils-elles se sont rapidement rendu-es compte que :

- les divers-es bénévoles confronté-es à des situations de détresse humaine, se retrouvaient eux-mêmes en souffrance ;
- Les structures officielles de soutien en santé mentale, peu nombreuses au regard des besoins, étaient saturées.

Après avoir frappé aux portes de différentes structures déjà existantes peu mobilisées par le projet d'interventions structurées in situ, créer une association spécifique pour "combler le vide" et répondre à une demande croissante s'est imposé au groupe fondateur. L'objectif était aussi de proposer aux psychologues mobilisé-es sur le terrain un lieu ou plutôt un collectif engagé pouvant échanger sur cette clinique singulière et bénéficier d'une supervision collective et régulière par des médecins psychiatres.

L'association « Le chêne et l'Hibiscus », a donc été créée en 2016. Elle vise désormais à promouvoir le « mieux travailler et le mieux-vivre ensemble ». **Les interventions de l'association**, mobilisant des compétences issues du travail social, de la psychologie clinique, de la clinique de l'exil et du psychotrauma, **ont donc pour ambition de favoriser plus généralement tout accompagnement contribuant à recréer du lien :**

- En proposant, un accompagnement psycho-thérapeutique adapté à la problématique des demandeurs d'asile, des personnes exilées et réfugiées qui en expriment le besoin ;
- En intervenant au sein des collectifs de travailleurs sociaux, des communautés éducatives, des professionnels de la santé (par des interventions auprès de ces personnels au contact avec des personnes exilées depuis la formation-sensibilisation à la clinique de l'exil, aux psychotraumatismes et à l'interculturalité, jusqu'à l'animation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles).

Les valeurs et l'engagement de l'association : une question de santé publique

A l'instar des soins physiques, l'association plaide pour une **égalité de traitement** en matière de soins psychiques.

L'exil est un arrachement souvent nécessaire et salutaire mais également une source de souffrances et de traumatismes. **Une écoute attentive et un accompagnement attentionné** peuvent permettre à chaque réfugié :

- de remobiliser toutes ses ressources créatives ;
- de recréer du lien entre sa nouvelle vie et son passé, entre lui et son nouvel environnement...
- **pour être autonome et en capacité de conduire son propre chemin.**

Cet engagement et cette attention apportée aux soins psychiques est un préalable aux processus d'apprentissage, d'intégration, de reconstruction de soi.

1.2 – Les intervenant-e-s

- En 2023, 13 psychologues cliniciennes et psychothérapeutes formées ou expérimentées à la clinique de l'exil, aux psycho-traumatismes et à différentes techniques thérapeutiques d'accompagnement du psycho-trauma et aux problématiques trans ou interculturelles, ainsi qu'une drama-thérapeute, sont intervenues pour le compte de l'association soit pour assurer des permanences et des suivis psychologiques, pour animer des groupes d'analyses des pratiques professionnelles, des actions de sensibilisation à la clinique de l'exil ou des sessions de supervision.

1.3 – Les principaux partenariats et soutiens de l'association en 2023 :

- Depuis 2016 : avec l'association **THOT** (Ecole diplômante de français à destination des migrants) sur les départements de Paris ;
- Depuis 2019 : avec **la Fondation de l'Armée du Salut** (Halte Humanitaire de Paris soutenue par La ville de Paris et permanences au sein de divers CHU en Seine Saint Denis et l'accueil de jour « La Cité des dames » dans le 13^{ème} arrondissement de Paris) ;
- Depuis 2021 : **Co-Fondateur avec le Groupe SOS**, d'un centre d'accompagnement des personnes en situation d'exil en Essonne (**Le CAPSE de Ris – Orangis**) ;
- Depuis 2020 : Avec **l'association AURORE** ;
- Depuis 2022 : avec **LA CROIX ROUGE** (à Paris et dans le département du Val d'Oise), **le SAMUSOCIAL** (CHU d'Ivry), **EMMAÛS SOLIDARITE** puis **CONVERGENCES France** (à Paris et en région Ile de France) ;
- Depuis 2022 : Avec **la FONDATION JEUNESSE FOND VERT** et **les associations EQUALIS, EMPREINTES**, en Seine et Marne,
- En 2023 : avec les association « **TRIVIA** », « **La Mie de Pain** » et « **les écouteurs de rue** » ;
- Depuis 2022 : Au national avec **l'AFPA** pour des interventions en Bretagne, Pays de Loire, Ile-de-France, en Rhône-Alpes et en PACA...
- Etc...

Par ailleurs, l'association le Chêne et l'Hibiscus a reçu en 2023 le soutien de **La FONDATION DE FRANCE** et de **la MAIRIE de PARIS** pour ses interventions au sein de la Halte Humanitaire de Paris gérée par la Fondation Armée du Salut (2 rue Perrault, 75001 – Paris)

L'association le Chêne et l'Hibiscus mobilise pour certains de ses partenariats les services d'interpétariat de la société **AFT COM** laquelle sensibilise et forme ses interprètes aux spécificités de l'entretien psychologique.

2 – LES CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

2.1 – Les faits marquants de l'association de l'année 2023 :

- Janvier 2023 : « Mobilité dans la clinique de l'exil : de celle du patient à celle du clinicien » (article posté sur le site de l'association en 2023), et publié dans la revue de psychothérapie institutionnelle « **INSTITUTIONS** », n°72 d'octobre 2023, pp. 46 à 58 ;
- Depuis janvier 2023, comptabilité de l'association supervisée par le cabinet d'expertise du Groupe La Brégère ;
- Avril 2023 : **Séminaire de l'association les 15 et 16 avril aux Amarres (75013)** réunissant 10 adhérent-es / intervenant-es de l'association ;

- Juin 2023 : Location d'un local au nom de l'association au sein du tiers lieu « les amarres » (Quai d'Austerlitz, 75013 – Paris), administré par l'association Aurore, afin de développer des permanences psychologiques au nom de l'association (si obtention de subventions adhoc) ;
- Premier semestre 2023 : Poursuite de la co-animation d'une série de 4 séminaires mensuels avec tous les intervenant-e-es du Centre d'Accompagnement pour les Personnes en Situation d'Exil (CAPSE) de Ris-Orangis pour l'élaboration d'une charte d'établissement ;
- **Toute l'année** : Intervisions bi-mensuelles assurées avec l'ensemble des intervenantes et séance bimestrielle de supervision de l'ensemble des intervenants avec la médecin psychiatre Patricia Janody ;
- **Poursuite du contrat avec la société de traduction et d'interprétariat AFT COM** pour les interventions au sein de la Halte humanitaire, de l'Ecole THOT et la FADS (Cité des dames, CHU B&B Bondy).

2.2 - Les chiffres clés de l'activité de l'association en 2023

- En 2023, sur un total de 17 adhérents, 13 psychologues (et psychothérapeutes) et 1 dramathérapeute sont intervenu-e-s sur le terrain ;
- Nombre de partenariat institutionnel : 17
- Co-gestion d'un centre d'accompagnement psychologique pour les personnes en situation d'exil (Le CAPSE en Essonne) ;
- 490 permanences psychologiques assurées soit 1634 heures assurées, 1381 rendez-vous honorés et 1270 personnes rencontrées ;
- Nombre de sessions de groupes d'analyse des pratiques professionnelles animées : 52
- Nombre de journées de sensibilisation à la clinique de l'exil : 8
- Nombre d'heures de supervision assurées : 18 heures
- Un soutien financier de la **Fondation de France** et de **la Ville de Paris** (pour les actions de traduction et des suivis psychologiques au sein de la Halte Humanitaire de Paris).

3 – RETOURS SUR LES GRANDES INTERVENTIONS DE L'ASSOCIATION

3-1 – LES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES “HORS LES MURS”

3.1.1 – Les permanences au sein de la Halte Humanitaire de Paris

Quelques chiffres de notre activité au sein des permanences

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

- 6 psychologues mobilisé-e-s (5 pour les permanences et 1 pour les analyses de pratiques professionnelles) ;
- 193 permanences psychologiques hebdomadaires assurées avec mobilisation d'un interprétariat par téléphone ;
- Plus de 334 personnes rencontrées ;
- 583 rendez-vous délivrés ;
- Près de 500 rendez-vous honorés ;
- 10 réorientations effectuées vers d'autres structures de soins ;
- 30 séances de discussions de groupe organisées avec plusieurs bénéficiaires en salle commune (séances baptisées « groupe panthère » puis « cartes sur tables » ou « cartes sensibles ») ;
- Séances mensuelles d'analyse des pratiques professionnelles avec l'ensemble des salariés et bénévoles de la Halte Humanitaire.
-

- Rappel du bilan qualitatif du 1^{er} janvier au 28 février 2023

Le bilan effectué pour les deux premiers mois de l'année 2023 recense de manière globale les tendances émergentes des rencontres avec les bénéficiaires de la Halte.

Au regard de la régularité des prises de rendez-vous, nous relevons (*points de vue exprimés par les bénéficiaires*) le rôle indéniable de soutien de la part des psychologues investis dans les permanences et les groupes de discussion :

- soutien dans la régulation ou la maîtrise des symptômes propres au stress post traumatique (*s'exprimant par des angoisses ou des attaques de panique, etc...*),
- aide morale et psychologique pour relever les défis -et les colères- imputables aux arcanes administratives, à la culture française ou dans la recherche d'emploi et les parcours de formation,
- soutien dans les relations quelquefois conflictuelles avec des proches ou des membres de la famille,
- soutien et accompagnement dans des parcours de soins (psychiatriques ou somatologiques).

A titre d'exemple, certains bénéficiaires sont suivis par nos psychologues depuis près de deux ans depuis leurs premiers rendez avec l'expression de symptômes dépressifs jusqu'à une intégration réussie (logement et emploi)... Ces faits, certes rares, méritent d'autant plus d'être soulignés.

- **Rappel du bilan qualitatif du 1^{er} mars au 30 juin 2023**

Le premier semestre 2023, se caractérise par un nombre non négligeable de suivis réguliers d'usagers désireux de bénéficier d'un accompagnement psychologique tout au long de leurs parcours (recherches d'emploi, de formation, de logement, ...)... A telle enseigne que certain-e-s d'entre eux poursuivent les échanges par téléphone avec les psychologues quand le déplacement jusqu'à la Halte Humanitaire est impossible. Trop souvent les fins de suivis psychologiques sont occasionnées par les péripéties administratives (envoi dans des centres de rétention à la suite de contrôles, transfert dans d'autres départements à la suite de refus CNDA, etc...).

De manière plus spécifique, nous tenons à partager quelques constats :

- Malgré les spécificités de nos prises en charges, nous notons des différences entre les usagers de la Halte, qui vivent donc ce lieu en tant qu'accueil de jour, et une part de nos patients qui se rendent à la Halte uniquement pour les rendez-vous psychologiques. Le profil de nos patients et d'autres éléments comme la durée du suivi/de leur engagement ou la complexité de « perlaboration » nous amènent à questionner le sens de notre présence à la Halte : s'agit-il de permanences pour les usagers de ce lieu ou un lieu de consultations pour les personnes exilées en général ? Quelle que soit la réponse, de fait nous ne pouvons répondre à toutes les demandes : donner une priorité à une catégorie d'usagers ou à une autre serait un choix non seulement ingrat, mais aussi, sur le fond impossible à arbitrer ;
- Concernant les usagers ou non de la Halte et notre file active : la question se pose de ce qui est attendu de notre présence (par nous-mêmes, par les patients, par le reste de la Halte) : les permanences ne sont pas pensées comme assurant une réorientation. Les temps de prise en charge ne sont donc pas anticipables, que ce soit avec des usagers de la Halte ou des orientations extérieures, et quelques soient les capacités d'élaboration et perlaboration des patients.
- Notre manque de réactivité pour absorber la liste d'attente n'est pas seulement un problème quantitatif (il y aura toujours trop de demandes !) et la prise en compte d'orientations extérieures mais aussi le fait qu'un suivi peut s'engager sur un temps long, d'où que vienne le patient.
- La non-présence d'un tiers institutionnel peut non seulement compliquer la prise en charge, mais la rendre dangereuse, pour le clinicien et le patient (mise en danger physique/psychique). Typiquement, le téléphone personnel : ces patients qui ont tant de besoins (matériels, affectifs...), comment leur donner une ligne directe tout en leur demandant de ne pas l'utiliser sauf par exemple pour ajuster un rdv ? Il est étonnant que peu d'entre eux en abusent mais peu étonnant que certains d'entre eux s'en servent sans filtre pour y adresser leur détresse. Inscrire notre travail auprès d'eux dans l'institution CH et HH pourrait (peut-être un peu parfois) aider à réguler cela...
- Les complications liées à l'absence de tiers, cela relève aussi de l'institution : ce tiers n'est pas un "troisième homme" mais l'institution en tant que tiers entre des individus (patient/clinicien). Si le patient est usager de la Halte par ailleurs, pouvons-nous "faire équipe" avec ceux qui le côtoient ? Si un patient est orienté au Chêne par le samu, peut-on en parler, et pas seulement donner un numéro de téléphone ? Ces compléments d'informations forcément chronophages impactent bien sûr l'absorption de la file d'attente, sauf si on considère que l'accueil sera plus qualitatif et que le patient aura alors moins besoin des services de nos psychologues. Avec quels partenaires faire des réunions d'équipe - intra-halte et extra-halte ? Exemple d'un patient à la situation fragile : pour notre association ses soins psychiques sont une responsabilité collective de l'association ; pour les gestionnaires de la Halte : c'est un patient de la Halte ; pour le psychiatre de Capsys : il

devrait être possible de faire des entretiens conjoints... Aussi, peut-on « bricoler » des réunions d'équipe autour de nos patients qui ont besoin de plus d'un interlocuteur et considérer ces réunions d'équipes bricolées (avec les cliniciens mais aussi les services sociaux), comme faisant partie du dispositif, plutôt que de les improviser en urgence ?

- **Rappel du bilan qualitatif du 1^{er} juillet au 31^r décembre 2023**

Pour le deuxième semestre de l'année, nous avons choisi de dresser un panorama ou plus précisément de décrire quelques cas cliniques représentatifs de la diversité des situations rencontrées lors des permanences psychologiques au sein de la Halte Humanitaire.

De manière liminaire, nous tenons à souligner que les bénéficiaires rencontrés s'inscrivent dans des rendez-vous réguliers sur plusieurs semaines ou mois. Parmi les cas présentés tous ne fréquentent pas systématiquement la Halte en dehors des entretiens psychologiques. Celle et ceux qui le font se familiarisent petit à petit avec d'autres bénéficiaires au fil des semaines. Par ailleurs, les échanges avec les bénéficiaires d'une séance à l'autre sont assez fréquents, souvent pour des questionnements plutôt liés à la sphère administrative ou pour des raisons organisationnelles.

- Mr M – Après 18 mois en procédure Dublin, Mr M s'est vu octroyé le statut de réfugié. Sa condition psychique s'en trouve très fortement améliorée (nettement moins d'anxiété, de destructivité, d'agressivité, d'instabilité psychique). Mr M continue à venir à ses rendez-vous, bien conscient que, loin d'être terminée, sa psychothérapie commence plutôt une nouvelle étape. Collaboration avec le CAPSYS.
- Mlle L – Réfugiée, souffrant d'un syndrome post-traumatique, s'est d'abord adressée au Centre Primo Levi qui ne pouvait cependant pas la recevoir avant plusieurs mois. Elle est désormais suivie à la Halte Humanitaire depuis presque une année, ne manque aucun des rdv hebdomadaires, et déploie un travail psychothérapeutique en profondeur.
- Mlle S – Reçue depuis février 2022 en psychothérapie à la Halte, a dû interrompre son suivi pour des raisons médicales mais est revenue en séance dès que son état physique s'est stabilisé. Le travail avec cette personne s'apparente à une thérapie de soutien qui lui permet de diminuer ses angoisses post-traumatiques et les très fortes somatisations dont elle souffre et qui l'amènent régulièrement aux urgences. Depuis le début de son suivi psychothérapeutique, elle a très manifestement amélioré ses conditions de vie. Plus facilement en communication avec les autres, elle sait trouver du soutien et se montre beaucoup moins vulnérable malgré les difficultés concrètes que lui imposent ses conditions de vie précaires. Collaboration avec le samu social.
- Mme M – dans une grande confusion, elle fait état de difficultés administratives, pour lesquelles elle est orientée vers les travailleurs sociaux de la Halte Humanitaire. Cette situation montre l'importance d'un travail coordonné entre les différents acteurs de la Halte Humanitaire.
- Mr E – Reçu trois fois, il ne viendra pas à son quatrième rdv, malgré son engagement très net dans ce tout début de psychothérapie. A la suite de son troisième rdv, il a été verbalisé par les agents de la RATP, ayant pris le métro sans billet pour venir et repartir de la Halte

Humanitaire, seulement pour son rdv. Il est sans revenu, en procédure Dublin. Aucune solution n'a pu lui être proposé.

- Mr G - suivi depuis aout 2023, il connaît enfin un sentiment d'espoir ayant pu déposer sa demande d'asile en procédure normale. Ceci fait suite à une série des réponses négatives, notifiées par l'administration française et suédoise, qui l'ont fortement fragilisé jusqu'à l'amener à une tentative de suicide la veille de son rdv à la préfecture. Accompagné lors du rdv, ce Mr ayant reçu une réponse négative a été hospitalisé. En collaboration avec le CMP et l'assistante sociale qui le suit, il s'est senti soutenu et rassuré malgré sa forte détresse. Le travail psychothérapeutique reste en partie phagocyté par la situation administrative et les démarches qui en découlent mais cette nouvelle phase est tout de même, moins marquée par le sentiment d'urgence éprouvé jusqu'à présent. il a tout de suite investi l'espace psychologique, où il a pu verbaliser ses vécus et ses expériences.
- Mr J - suivi depuis avril 2023, il a interrompu ses séances car il a commencé de travailler peu après l'obtention du statut de réfugié. L'effet de sa régularisation sur son état psychique a été presque immédiat, pouvant désormais se projeter, Il s'est donné tous les moyens pour recommencer sa vie en France après avoir attendu plusieurs années dans des conditions précaires à cause de sa procédure de Dublin. Les réseaux associatifs, notamment LGBTQ +, ont été une grande source de soutien tout au long de son parcours. Collaboration avec le médecin psychiatre du Samu social afin de faire face aux symptômes post traumatique dûs aux violences subies dans son pays et durant le parcours migratoire.
- Mme K. suivie depuis février 2023. Les entretiens avec cette patiente commencent à s'espacer du fait de son déménagement en lointaine banlieue et à la difficulté qui en découle de payer les titres de transports mais encore plus du fait de sa grossesse. Ne bénéficiant pas des allocations pour les demandeurs d'asile suite à un refus initial, elle est dans une situation très précaire au niveau du logement. A la suite de la séparation avec son compagnon, elle a été hébergée par des personnes relativement proches auxquelles elle est obligée de cacher sa souffrance pour les multiples traumatismes vécus au pays. La relation thérapeutique est donc fortement investie car elle représente le seul espace où cette dame se sent en confiance.
- Mr A. suivi depuis le mois de novembre, il est lui-même acteur de sa demande qu'il exprime de façon explicite et anxieuse. Il se sent à l'aise et mis en confiance par certains membres de l'équipe de la Halte pour l'accueil qui lui est offert et par la facilité de la langue. Son anxiété s'exprime par des troubles du sommeil et des comportements faisant penser à des troubles obsessionnels, toutefois son anxiété devient moins intense au fur et à mesure que le suivi s'installe permettant au bénéficiaire d'intérioriser cet espace de parole sans la pression de devoir tout dire dans la foulée.
- Mr H. suivi depuis juin 2023, réfugié. Les entretiens ont été espacés et ont désormais lieu tous les quinze jours, compte tenu de l'amélioration de son état, signalée par le bénéficiaire lui-même. Après avoir vécu une phase dépressive suite à la séparation avec son ex-compagne qui a réveillé le sentiment de solitude et des souvenirs traumatiques, il a commencé petit à petit à réinvestir ses centres d'intérêts et son quotidien, privilégiant les moments de solitude comme occasion pour se ressourcer. Toutefois, il semble avoir

encore besoin d'être accompagné et d'avoir un espace où se livrer autour de la souffrance liée au conflit qui domine son pays.

- Mlle S. a subi des agressions dans son pays d'origine. Orpheline et elle a été élevée par sa grand-mère. Arrivée en France en novembre 2022, elle a reçu une réponse négative de l'OFPRA en avril 2023. Elle est moins angoissée depuis qu'elle a retrouvé sa fille par la Croix Rouge (rétablissement des liens), qu'elle voit régulièrement depuis le mois de juin. Elle est suivie par le CAPSYS pour le traitement anxiolytique et elle continue de venir régulièrement à ses rdvs psy qu'elle estime un des moments essentiels pour structurer son temps. Elle continue quand même d'errer la journée pour fuir le sentiment d'être enfermée dans une chambre seule, mais les cauchemars ont presque disparu et elle arrive à se reposer la nuit.
- Mr M. suivi depuis le mois d'octobre. Il est actuellement en formation. Il a un parcours migratoire assez long, passage par plusieurs pays européens depuis 12 ans, et une formation universitaire très poussée, qui lui a donné des idéaux très hauts. Il vient d'avoir son statut de demandeur d'asile, mais il semble être perturbé par le temps qui est passé et il se questionne beaucoup sur l'avenir. Il alterne les états d'espoir et de dépression, toujours dans le questionnement et la demande de maîtrise de sa colère envers des situations passées dans sa famille.
- Mr R. a subi des abus et sa famille a été massacrée devant ses yeux. Orienté par l'OFII. Il est suivi par le CAPSYS et le CPOA. Il investit l'espace thérapeutique et a besoin d'être rassuré pour se sentir en confiance. Il est toujours dans un état dépressif avec des moments de présence plus repérables, mais a du mal à verbaliser les événements traumatiques. Il se questionne beaucoup sur sa mère qu'il essaie de retrouver par la Croix Rouge.
- Mr G. est orienté par le Pôle Santé pour des symptômes d'anxiété très aiguës. Il exprime toujours le désir de rencontrer un psychologue et d'en parler. Il précise avoir des troubles du sommeil qui l'empêchent parfois de se réveiller le matin. Il utilise une traduction pour s'exprimer, et semble avoir des problèmes de compréhension pour les jours et heures du rdv car il s'excuse de ne pas avoir bien compris et redemande d'autre rdv.

Nous concluons ce panorama clinique par le partage de deux observations :

- 1 – Nous constatons que les bénéficiaires – quand ils/elles ont choisi ou accepté la relation thérapeutique proposée- s'inscrivent généralement dans une suite de rendez-vous réguliers. La régularité des rendez-vous et de leur organisation (les mêmes jours et heures de la semaine / Un lieu identique / Le ou la même psychologue) participe à la création du lien thérapeutique et à l'élaboration de la confiance. Quelquefois il suffit de changer un paramètre (comme déplacer une journée de permanence du vendredi au samedi par exemple) pour que la nature de la relation se délite et ceci malgré la discussion préalable ouverte au sujet du changement de créneau par exemple, officiellement accepté « sans problème », ... sans résistance ? Ainsi, un changement qui nous paraît mineur ne l'est, visiblement pas, pour le bénéficiaire. Quel signal ont-ils reçu ? Instabilité, manque de fiabilité... faisant écho à leur vécu précaire ?

- 2 – En plus des permanences psychologiques, une des intervenantes de l'association pratique « l'aller-vers » et engage des conversations individuelles dans la salle de repos (salle blanche), organise des ateliers d'échanges baptisés « *Cartes sensibles* ». Depuis la mise en place de la nouvelle procédure pour entrer à la Halte Humanitaire, certains bénéficiaires sont présents très régulièrement, ce qui lui permet de renouer des conversations, des échanges d'une semaine sur l'autre. Sans s'apparenter à un travail psychothérapeutique, ces conversations spontanées installent malgré tout, et l'air de rien, un suivi dans un temps et un espace moins intimidant qu'une consultation en bonne et due forme. Une histoire intime trouve à se dire, est reçue, remémorée, réélaborée petit à petit – et c'est essentiel.

3.1.2 – Les permanences au sein des CHUS La Villette et Bondy gérés par la Fondation Armée du Salut

Quelques chiffres des permanences du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

- **Nombre de psychologues mobilisées : 3 pour le 1^{er} semestre et 1 pour le second en 2023**
- **Nombre de permanences psychologiques (4 permanences d'1/2 journée par semaine sur 2 sites) : Près de 100 (A noter arrêt au mois de juillet des 2 permanences hebdomadaires sur le site de La villette)**
- **Nombre d'heures de permanences psychologiques : près de 447 h**
- **Nombre de personnes suivies/rencontrées : près de 350**
- **Nombre de rendez-vous délivrés (suivis) : 475... et honorés : 320**

- Bilan qualitatif des permanences du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 sur les sites des CHU de la Villette et de Bondy

En introduction, nous souhaitons insister sur quatre faits importants :

- 1 – Durant l'année 2023, dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques 2024, l'un des deux sites (le B&B d'Aubervilliers) a dû fermer. Cette situation a été pour le moins problématique pour les hébergé-es qui ont été réparti-es sur d'autres sites et avec pour conséquence des suivis psychologiques chaotiques ;
- 2 – Sur les sites, la pluridisciplinarité des approches est cultivée permettant ainsi pour les personnes mises à l'abri un accueil digne et la prise en compte de leurs besoins et de leurs souffrances dans leur ensemble. Le travail de repérage des difficultés psychologiques et/ou psychiatriques par les travailleuses sociales et l'orientation vers les permanences ont permis un accès à des soins psychologiques à des personnes qui en sont très éloignées. Nos rencontres ont été alors l'occasion pour un grand nombre d'entre eux d'une première rencontre voire de suivis réguliers avec un professionnel en santé mentale et notre dispositif clinique « in situ » a pu permettre de désamorcer la peur de rencontrer un psychologue ou encore de déconstruire des représentations négatives qu'ils pouvaient avoir. Il a permis également le repérage clinique et la prise en compte de symptômes, comportements qui auraient pu inquiéter les équipes et qui ont nécessité un soutien vers des structures de soin extérieur quand cela a été nécessaire, et accepté par la personne. Nos permanences permettent également d'apporter un

soutien aux équipes et aux hébergés à l'occasion de situations de tensions importantes inhérentes à l'hébergement collectif ou à la fermeture de l'un des sites.

- 3 – Sur le site de Bondy l'instabilité de l'équipe d'encadrement social a eu un fort impact durant l'année sur la prise en charge psychologique des hébergés. Toutes les deux semaines pendant plusieurs mois, il a été nécessaire de d'expliquer le fonctionnement et la fonction de la permanence psychologique. Cette instabilité a également eu des répercussions sur les informations relatives aux suivis psychologiques des hébergés-es.
- 4 – Enfin, il faut insister sur l'appréciation positive du soutien apportée par les hébergées eux-mêmes lors de suivis au long cours : aide appréciée pour le soutien apportée lors des démarches d'obtention du statut de réfugié-e-s, pour la préparation à l'obtention de formation ou d'accès à l'emploi, pour l'accompagnement dans des situations de séparation ou de préparation au regroupement familial, etc...

Les constats cliniques au global :

La typologie du public accueilli est assez variée en termes de situation administrative, de profil et de symptomatologie repérée. Il reste que sur les deux sites, on observe l'inscription de nombreux hébergés dans des suivis réguliers (fréquence hebdomadaire ou bimensuelle) à défaut souvent de pouvoir les orienter vers d'autres structures de soins en santé mentale (en raison des temps d'attente où des coûts des soins rarement gratuits).

Le public suivi est hétérogène en termes de demandes et de symptomatologie. Certain-es des hébergé-es pourraient être caractérisés par des profils psychotiques avec des symptômes hallucinatoires, d'autres manifestent des troubles anxieux, des syndromes post-traumatiques (en raison du parcours migratoires) ou des reviviscences lors des moments d'errance ou dans le cours des démarches administratives (honte et humiliations), des troubles du sommeil, des symptomatologies dépressives voire suicidaires... Pour les personnes manifestant des troubles graves des collaborations avec le CMP de Bondy ont plusieurs fois été mises en place permettant ainsi une double prise en charge psychologique et psychiatrique.

La plupart des hébergé-es se sentent en sécurité au sein de ces B&B car ils peuvent exprimer une demande de rencontre avec les psychologues des permanences... lesquelles sont constamment informées de la situation des hébergées par les travailleurs sociaux en place.

3.1.3 – Les permanences au sein de l'accueil de jour Paris-Austerlitz de l'Association Aurore

Quelques chiffres des permanences au sein de l'accueil de jour

- 2 psychologues mobilisées et 2 permanences hebdomadaires et suivis psychologiques à la demande pour les personnes en situation d'exil ;
- 79 jours de permanence dans l'année soit 428 h de permanence
- Nombre de rdv donnés : 318
- Nombre de rdv honorés : 265
- Nombre de réorientations vers des institutions : 17 SCAPSYS / CPOA / Parcours d'exil, etc...]

Présentation de la structure:

L'accueil de jour est mis en place par l'association Aurore. Les personnes accueillies ont une réponse à leurs besoins de première nécessité : manger, se reposer, se laver, laver le linge et recharger les téléphones. Dans un deuxième temps on leur propose un accompagnement dans leurs démarches administratives. Selon qu'elles soient demandeuses d'asile ou

réfugiées, les personnes bénéficient d'un accompagnement social différent. Les démarches -durant l'année 2023- ne sont proposées qu'en demi-journées les mercredis et les jeudis. La jauge de l'accueil a été drastiquement réduite afin de correspondre plus aux moyens disponibles, ainsi quotidiennement 150 personnes sont reçues à l'accueil de jour. Afghans et soudanais sont les principales nationalités représentées.

Au sein de la structure, des permanences associatives sont assurées par des infirmières du SAMU social, des permanences juridiques une matinée par semaine et des permanences psychologiques assurées par l'association Le Chêne et l'Hibiscus avec deux psychologues deux jours par semaine pour un total de dix heures.

Une quinzaine de personnes sont présentes dans l'équipe de l'accueil de jour, travailleurs sociaux, interprètes médiateurs, responsables de l'accueil et de la laverie solidaire.

Les orientations vers les permanences des psychologues se font pas les personnes de l'accueil ou pas les travailleurs sociaux qui font le suivi des personnes accueillies. Les infirmières-rs du samu social peuvent aussi faire des orientations vers un suivi psychologique. Directement au gré des rencontres, les accueillis peuvent aussi prendre un rdv directement. L'équipe a accès aux psychologues ou au planning de rendez-vous qui est accessible sur un drive.

Bilan clinique des permanences psychologiques

En general, tous les créneaux ont été rapidement épuisés. Les suivis ont une durée variable car la temporalité est diffuse et particulière pour les personnes en situation d'exil. Le suivi psychothérapeutique proposé est aussi variable en fonction de la problématique de chaque consultant. On fait appel à un interprète par téléphone si besoin. On peut aussi faire les consultations directement en anglais, français ou arabe (le mercredi).

En 2023, les consultations psychologiques ont été très sollicitées. La symptomatologie principale qui les a conduits à consulter est celle des troubles anxio dépressifs et l'état de stress post-traumatique. Les consultants sont majoritairement des personnes en demande d'asile. Les réfugiés statutaires ont été moins nombreux.

Les RDV sont proposés à un rythme hebdomadaire qui s'espace en fonction de l'alliance thérapeutique et des besoins de la personne. Certaines consultent une seule fois, d'autres deux ou trois et pour d'autres encore le suivi se poursuit au-delà d'un an. La majorité des patient-e-s investissent les séances, en venant de manière régulière.

Le suivi psychologique s'inscrit dans un cadre pluridisciplinaire. Des échanges sont réalisés régulièrement avec les travailleurs sociaux ou d'autres personnes de l'équipe concernant le patient, les conditions matérielles d'accueil et son état d'avancement dans la symptomatologie ou les réorientations nécessaires.

Les changements d'environnement politique ou climatique, la luminosité, les mouvements de mise à l'abri ou les événements de violence qui ont touché certains campements à Paris, ont une influence directe auprès des personnes consultantes. Ces changements impactent les accueillis et le travail thérapeutique. Des transferts ont eu lieu de manière répétée vers des villes de province pour les primo-arrivants, cela en lien avec la préparation des jeux olympiques par la ville de Paris.

L'équipe de l'accueil de jour a beaucoup changé également pendant l'année 2023 avec une tendance à la stabilisation néanmoins. Ces évolutions n'ont pas gêné les suivis réguliers ni l'inscription de la permanence dans le fonctionnement de l'accueil de jour. Néanmoins, ces règles de fonctionnement changeantes ont été parfois difficiles à comprendre par les accueillis, qui se sont saisis de l'espace thérapeutique pour en parler.

3.1.4 – Les permanences au sein du CHU d'Ivry du Samusocial

Quelques chiffres des permanences au sein du CHU Entre les mois de juillet à décembre 2022

- 2 permanences hebdomadaires et suivis psychologiques à la demande pour les personnes en situation d'exil hébergées au sein du CHUM d'IVRY (enfants/adolescents/adultes vues en individuel ou en famille)
- Nombre de psychologues de l'association mobilisées : 2
- 62 permanences assurées soit un total de 186 heures ;
- 75 personnes rencontrées (dont près de 10% d'enfants ou adolescents) et près de 20 familles
- 243 rdv proposés et 198 rdv honorés ;
- Langues mobilisées : dari, pachto, espagnol, portugais, anglais, arabe, géorgien, somalie, tigrinia, oromo et français.

Les permanences au CHUM (Centre d'hébergement d'urgence pour migrants) d'Ivry-sur-Seine ont lieu dans les locaux du SAMU SOCIAL les lundis après-midi et les mercredis à raison de 3h par permanence. La spécificité de ce lieu est l'accueil de façon quasi exclusive, de femmes isolées et en familles. Les personnes rencontrées sont toutes orientées par un professionnel de santé, infirmier, sage-femme, médecin pédiatre, gynécologue ou psychiatre, à la suite d'une inquiétude, d'une observation clinique et/ou d'une demande explicite de la personne. Cette année 2023 a été particulièrement marquée par une demande croissante de consultation familiale, principalement à destination d'un enfant ou plusieurs dans une même famille. Les mères en arrivant au CHUM manifestent très clairement une inquiétude pour leur enfant. Ces derniers présentent des troubles, plus ou moins sévères, qui traduisent, le plus souvent, les violences subies au pays, pendant le trajet et en Europe. Des leur arrivée au CHUM, on observe une agitation importante des enfants avec ou sans troubles du sommeil et de l'alimentation. Le plus souvent, il est à noter une forme de régression des apprentissages qui est particulièrement inquiétante. Les familles nous expliquent qu'après une période de silence (presque mortifère) pendant la traversée, les enfants manifestent une agitation kinesthésique, des retards en lecture et écriture, une difficulté de concentration et parfois une régression dans l'accès à la propreté. Dans le cadre d'une prise en charge d'enfant, la plupart du temps il est question de petit entre 3 et 7 ans. Ces enfants sont reçus avec le ou les parents, plus rarement seuls. Il est important de noter que nous observons une grande insécurité chez ces enfants qui s'exprime par des pleurs et des cris dès que le ou les parents s'éloignent. Dans ce contexte, en lien avec les violences et le risque de mort qu'ils ont eu à vivre, le cadre clinique se doit de travailler cette sécurité et de mettre en place un espace d'accueil rassurant. Les entretiens cliniques mère-enfant, sont particulièrement adaptés à ce type de situation traumatique. Les effets du stress post-traumatique sur les enfants, en plus des indicateurs nosographiques classiques, apparaissent sous des formes diverses de régressions (énurésie, insécurité du lien, fusion avec le ou les parents), et une impossibilité/difficulté à jouer. Malheureusement, les difficultés d'une orientation vers la pédopsychiatrie rendent l'exercice complexe tant il nous apparaît d'une urgence absolue que ces enfants doivent bénéficier d'un soin pluridisciplinaire sur le long terme. Parmi les adultes rencontrés, plus de 90 % sont des femmes qui évoquent des difficultés en lien avec le parcours migratoire et plus spécifiquement des violences basées sur le genre. En effet, les femmes sont à plus de 70% à présenter des mutilations et des violences sexuelles (excision, mariage forcé, viols répétés au pays ou sur la route). Cette prédominance des violences sexuelles nous impose une réflexion/ soin pluridisciplinaire avec l'équipe de sages-femmes et de gynécologue. Pour exemple, je viens

de commencer des entretiens cliniques avec l'une des sages-femmes du CHUM. Effectivement, la confiance qui peut se construire avec l'un des professionnels de santé sexuelle (gynécologue et sage-femme) pourrait être l'occasion de penser des temps cliniques à trois. Cette piste va être poursuivie en 2024 et sera évaluée progressivement pour en mesurer la pertinence.

Par ailleurs, de façon transversale on identifie une surreprésentation de l'État de stress post-traumatique avec d'importants cauchemars et des reviviscences qui peuvent envahir l'ensemble de la vie quotidienne. La possibilité de pouvoir orienter (les adultes uniquement) vers une EMPP (équipe mobile de psychiatrie précarité) est un soutien d'une grande importance. La médicalisation, souvent indispensable, permet aux bénéficiaires de pouvoir à nouveau retrouver le sommeil et de lutter contre des angoisses massives.

Enfin, les temps d'échanges avec l'équipe de santé permettent de travailler avec une plus grande collaboration, mais également d'aborder des situations complexes et de réfléchir ensemble à la suite qualitative donner à cette permanence.

3.1.5 – Les permanences au sein l'école THOT

Quelques chiffres des permanences au sein de l'école THOT

- 1 permanence psychologique hebdomadaire et des rendez-vous pour des suivis psychologiques à la demande pour les personnes en situation d'exil en apprentissage FLE lors des 3 sessions de l'année [chaque session durant 3 mois] ;
- Nombre de psychologues de l'association mobilisées : 1
- 28 permanences assurées soit un total de 56 heures ;
- 31 personnes rencontrées dont une vingtaine s'inscrivent dans des suivis réguliers ;
- 243 rdv proposés et 198 rdv honorés ;
- Plusieurs groupes de paroles mensuels assurés en complément au deuxième semestre [groupes de paroles de femmes,
- Mise en place d'ateliers mensuels d'art thérapie au second semestre ;

Les permanences psychothérapeutiques ont débuté – au cours d'une session de FLE- au mois de mars 2023 à la suite de la convention signée entre l'Association Le Chêne et l'Hibiscus et l'Ecole THOT. Les permanences ont été instaurées les jeudis entre 11h30 et 13h30 pour permettre en même temps aux étudiants qui suivent les cours le matin ainsi qu'à ceux de l'après-midi de s'en saisir. Les entretiens se déroulent dans un bureau de l'école THOT, situé à un autre étage que les bureaux administratifs, pour permettre la confidentialité des étudiants qui demandent de me rencontrer.

Rapidement des rendez-vous ont été demandés, soit en contactant la psychologue directement ou en passant par les formatrices ou par l'assistante sociale.

- Pour la première session, 8 étudiants ont demandé des rendez-vous dont 3 ont eu un suivi régulier. La plus part des entretiens ont pu se faire en français ou anglais, et plus rarement la psychologue a dû faire appel à un interprète par téléphone.
- Pour la deuxième session, qui a débuté fin juin 2023, les demandes de rendez-vous se sont multipliées, signe peut-être que la permanence commençait à être repérée parmi les étudiant grâce à une nouvelle présentation faites aux étudiants lors de la première semaine de formation, ou simplement parce que des étudiants continuant leur apprentissage avec une deuxième session, ont partagé avec les nouveaux stagiaires la possibilité d'échanges avec une psychologue. Lors de cette session 12 étudiants se sont présentés dont 8 ont eu un suivi régulier tout au long de la session. Ceci a nécessité un jour de permanence supplémentaire (le mardi) pour certaines

semaines durant cette session. Une demande d'orientation vers le CAPSYS a été nécessaire pour une étudiante qui présentait des symptômes anxiodépressifs et des troubles du sommeil assez importantes.

- En ce qui concerne la troisième session de l'année 2023, commencée en fin novembre, 11 demandes de rdv ont été exprimées avant la fin de l'année et d'autres ont suivi au cours du mois de janvier 2024.

En plus des permanences psychothérapeutiques, des groupes de parole ont été mis en place et un atelier d'art-thérapie a été créé. Le groupe de parole a été pensé comme un dispositif qui permet l'expression d'opinions, d'inquiétudes et des malentendus dans le groupe. L'atelier d'art-thérapie est déployé comme un support de l'expression d'un vécu singulier faute parfois de pouvoir s'exprimer par le langage :

- Le groupe de parole a été d'abord proposé une fois par mois, mais à la demande des classes ou des formatrices, des rencontres supplémentaires ont eu lieu au cours d'une session. En plus, pour la dernière session du 2023, un nouveau groupe de parole spécifiquement dédié aux femmes a été mis en place.
- Ces groupes de paroles ont fait resurgir des problématiques liées aux différences culturelles, mais parfois aussi des questionnements liés aux inquiétudes concernant l'avenir après la fin de la formation, leur besoin de suivi, de garder un cadre contenant et rassurant comme à l'intérieur de l'école THOT.
- Les ateliers d'art-thérapie sont organisés par séances d'une heure par mois entre 12h30 et 13h30 avec un groupe 10 personnes au maximum. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'ateliers d'animation mais bien d'ateliers collectifs en art-thérapie même si les deux sont étroitement liés. Les outils en art-thérapie tels que l'observation et la retranscription ont été utiles pour mener à bien ces ateliers. L'objectif de ces séances collectives d'art-thérapie était de permettre aux stagiaires de découvrir de nouvelles manières de s'exprimer sur leur parcours et offrir une possibilité de dire quelque chose de soi sans passer forcément par la parole. De plus, ces séances conduisent les stagiaires à s'exprimer en faisant des choix de couleurs, de personnages, de formes. Bien entendu, les objectifs sont déclinés et adaptés au groupe avec une proposition de thème suggéré par le psychologue. Les outils, le format ou le style sont adaptés en fonction des personnes présentes. Plusieurs thématiques ont été abordés à chaque séance : l'arbre, un endroit familier où on se sent en sécurité, l'idée de la famille ou d'une personne importante pour chacun ou bien le passage, l'idée du pont etc. Ces séances collectives ont permis l'installation d'un climat de confiance et pour quelques étudiants un déclencheur pour formuler une demande de suivi thérapeutique individuels pour parler de leur ressentis et leurs inquiétudes.
- En fin d'année, la participation aux réunions socio-psy/formatrices a joué un rôle essentiel dans la communication au sein de l'équipe, pour élaborer une vision commune de travail et apporter un regard analytique.

3.1.6 – Les permanences au sein de la Cité des Dames (Fondation Armée du Salut)

Quelques chiffres des permanences au sein de la cité des dames

- 1 permanence psychologique hebdomadaire au profit des familles et des femmes hébergées ;
- Nombre de psychologues de l'association mobilisées : 1
- 47 permanences assurées soit un total de 141 heures;
- 210 personnes rencontrées (dont près de 10% d'enfants ou adolescents) et près de 20 familles
- 110 rdv proposés et 67 rdv honorés ;
- 11 réorientations vers d'autres structures de soins (hôpitaux / Services psychiatriques, etc.)

Les permanences donnent lieu à un accueil sous forme de prise de rdv ou d'adresse par les travailleurs sociaux ou la sage-femme. Les entretiens peuvent aussi avoir lieu à la demande spontanée des personnes présentes à l'accueil de jour ou hébergées, ou sur la proposition de la psychologue de l'association lors des rencontres spontanées avec les personnes dans la salle commune de l'accueil de jour. Lors de chaque rencontre ou échange la disponibilité de la psychologue est partagée qu'un rendez-vous soit pris pour la suite ou non.

Une forte demande est observée, que ce soit pour un soutien ponctuel ou pour un accompagnement plus régulier. Parfois, les demandes adressées sont directement matérielles, avec une souffrance psychique sous-jacente que la personne est invitée à exprimer.

A noter en préambule, les suivis portent leur fruit en raison du travail de coordination, de coopération régulier et constant -semaine après semaine- entre plusieurs acteurs, les travailleurs sociaux et la sage-femme de la Cité des dames et les personnels et les psychologues de l'EMPP dans le cas de réorientations (CPOA, CMP, CAPSYS, etc...).

Partage des principales situations rencontrées, mois après mois au sein de la Cité des Dames pour témoigner du travail effectué au sein des permanences psychologiques :

Au mois de juin

- Les problématiques rencontrées concernent notamment l'exil et la précarité, avec un épuisement physique et moral des personnes, des traumatismes et des deuils. Plusieurs situations de fuite du pays d'origine en raison d'un mariage forcé sont évoquées. La situation ayant donné lieu à réorientation concerne une femme suivie pour sa grossesse et souhaitant rencontrer un psychologue rattaché au service qui la suit, car la naissance proche de son enfant rappelle des souvenirs traumatiques en lien avec le décès d'un précédent enfant lors de la traversée de la Méditerranée. La personne a été accompagnée pour contacter le service de l'hôpital.
- Des situations de violences conjugales, parfois en lien avec la perte d'un logement, sont également abordées de manière fréquente. Par exemple, une personne adressée à la permanence par un travailleur social, ayant fait l'objet d'un viol et d'une tentative de meurtre vient ainsi évoquer l'événement, et revient en rdv la semaine suivante pour être soutenue pendant les démarches sociales, mais aussi pour petit-à-petit évoquer la possibilité de déposer une plainte.
- Enfin, des personnes avec des troubles psychiatriques chroniques avérés sont également présentes. Certaines ont déjà eu un long parcours en psychiatrie, d'autres ont interrompu les soins. Bien souvent, c'est un nouvel épisode de vie ou un nouvel épisode aigu de la maladie qui déstabilise un équilibre psycho-social qui avait pu être mis en place avec les suivis. La situation d'une personne expulsée à la suite de troubles du voisinage en lien avec des idées délirantes peut ainsi donner lieu à un accompagnement en attendant une transmission de son dossier vers un nouveau CMP.

Au mois de juillet :

- Les problématiques rencontrées ont porté sur des personnes présentant des troubles somatiques chroniques ou sévères avec des traitements lourds en cours (dialyse, chimiothérapie). Le soutien régulier a permis à ces personnes d'exprimer leurs angoisses concernant les traitements et la maladie, et parfois de se reconnecter à des éléments de leur parcours pouvant être porteurs d'espoir. Un suivi régulier est notamment en cours où la maladie amène la patiente à revisiter son histoire et ses liens à sa famille.
- Plusieurs situations de femmes enceintes appréhendant les suites de l'accouchement, notamment en termes d'hébergement, ont également fait l'objet d'un suivi pluridisciplinaire, où j'ai pu proposer un espace d'écoute pour des femmes à ce moment particulier de leur parcours et dans ce contexte particulier.
- Enfin, une situation posant question à l'ensemble de l'équipe du fait de la diversité des troubles présentés par une personne hébergée a pu être discutée en réunion, afin de mettre en dialogue les différents regards portés par les unes et les autres, et d'évoquer les liens qui étaient en cours pour une orientation vers le secteur psychiatrique. La patiente a fait une demande de suivi sur le secteur avec l'appui de l'EMPP et investit entre temps des entretiens de soutien. Après un parcours fait de ruptures, de traumatismes et d'errance, elle semble trouver un appui et un répit dans le travail effectué par l'équipe.

Au mois d'août :

- Les problématiques rencontrées ont porté sur le suivi de jeunes adultes en précarité, dont les titres de séjour étaient remis en cause, et disposant de peu d'appuis en France sur le long terme. Un soutien régulier a permis à ces personnes d'exprimer leurs angoisses, parfois aussi des vécus traumatiques, et de les accompagner pour se saisir des différents dispositifs disponibles pour elles. Une rencontre avec l'EMPP a pu être organisée pour le suivi de certains troubles.
- Plusieurs situations de femmes victimes de violences conjugales ou de violences sexuelles ont fait l'objet d'un accompagnement pluridisciplinaire. Une femme venant de se séparer de son mari a pu trouver un appui dans les séances avec la psychologue pour faire face à ce moment de crise. Le volet social et juridique de la situation a été pris en charge par la travailleuse sociale du centre. La question de l'hébergement et de la garde de ses enfants reste à travailler pour le moment. Une femme agressée sexuellement par le fils de la personne qui l'hébergeait a pu trouver dans la permanence psychologique un espace de parole, la possibilité de la mise en place d'un suivi plus régulier et la question de sa mise à l'abri sont en cours de traitement.
- Une personne hébergée dont les différents pouvaient donner lieu à une fin de mise à l'abri a pu être reçue en entretien dans un contexte où elle accepte davantage l'idée d'un suivi. Elle a pu prendre un peu de recul sur ses différents comportements, et évoquer différents problématiques d'addiction pour lesquelles un suivi a également débuté au CSAPA.

Au mois de septembre :

- Une femme victime de violences conjugales et de harcèlement dans le cadre d'une procédure de divorce a pu être accueillie et écoutée, avant d'être accompagnée vers la halte femmes battues par la cheffe de service. Elle a bénéficié de soins au CPOA et d'une courte hospitalisation le temps qu'elle puisse apaiser son angoisse, d'autres troubles psychiatriques n'étant pas à signaler par ailleurs. Elle a obtenu un hébergement pérenne par le biais du 115.
- Une personne mise à l'abri à la Cité des dames depuis quelques mois avait été orientée vers l'EMPP puis vers des entretiens psychologiques. Un travail pluridisciplinaire a été fait et

devant l'augmentation des angoisses de la patiente, elle a finalement pu être hospitalisée et accéder à un hébergement en foyer à la suite de son hospitalisation.

- Une femme âgée avec des troubles somatiques importants a pu être accompagnée par le biais d'entretiens psychologiques réguliers dans l'attente d'une hospitalisation. La permanence psychologique lui a notamment permis d'exprimer ses angoisses et d'évoquer des difficultés relationnelles avec son entourage afin qu'elles ne deviennent pas trop envahissantes.

Au mois d'octobre :

- Une femme suivie depuis vient en entretien psychologique de façon hebdomadaire depuis le mois de juin. Elle a un traitement de chimiothérapie et l'accompagnement lui permet d'exprimer les angoisses relatives à ce traitement et de se sentir soutenue. La confiance établie avec l'ensemble de l'équipe et le travail thérapeutique qui s'approfondit lui a permis d'évoquer pour la première fois des éléments de son parcours personnel et familial qu'elle portait comme un secret jusqu'alors, provoquant chez elle un vif soulagement.
- Une femme mise à l'abri à la cité des dames depuis quelques mois a pu être revue en entretien suite au travail d'équipe effectuée avec la travailleuse sociale. La personne avait été rencontrée au moment de son arrivée et s'était faite très discrète depuis. La travailleuse sociale ayant souligné cette discrétion en l'incitant à s'ouvrir à son entourage, la personne a pu relier cette attitude avec des événements traumatisants de son enfance et revenir me rencontrer pour évoquer des violences intra-familiales et les craintes qui l'habitent encore aujourd'hui dans le lien à autrui. Elle s'est sentie soutenue du fait du regard bienveillant et l'attention portés par l'ensemble de l'équipe sur son parcours.
- Une femme ayant fui le Congo suite à une situation d'inceste a été mise à l'abri courant octobre à la Cité des dames après un parcours migratoire long et complexe, émaillé de problèmes somatiques graves. L'accueil, le suivi pluridisciplinaire et l'écoute qui lui ont été proposés ont permis à cette femme de poursuivre les soins nécessaires à sa santé tout en commençant à évoquer les conséquences psychiques de traumatismes multiples et complexes. Si elle est encore hésitante à revenir sur de souvenirs douloureux, elle a pu accepter une orientation vers l'EMPP pour être accompagnée pour rencontrer un psychiatre afin de voir ce qui pourrait lui être proposé pour apaiser ses angoisses et diminuer ses troubles du sommeil.

Au mois de novembre :

- Une femme bénéficie d'un suivi intensif à raison d'un à deux rendez-vous par semaine depuis son arrivée à la Cité des Dames au cours du mois de novembre. La fréquence des séances se justifie par des angoisses importantes présentées par cette femme en situation de traumatisme complexe. Victime de viols répétés à l'adolescence par un proche de son père qui l'a élevée, elle a réussi à fuir pour obtenir l'asile en Croatie où elle s'est trouvée aux prises avec des difficultés sociales et des réseaux mafieux l'obligeant à fuir de nouveau. Accompagnée à la Cité des Dames, elle sollicite l'équipe pour la rédaction de certificats pour son dossier actuel. Une mise en lien avec son avocat mais également avec l'équipe qui l'a suivie en Croatie ont permis de lui offrir un cadre où distinguer peu à peu les problématiques sociales, juridiques et psychiques.
- Une femme mise à l'abri à la cité des dames depuis quelques mois est revenue vers les entretiens cliniques suite à une discussion informelle dans la salle d'accueil de jour. Elle a pu faire part des avancées dans son parcours, elle a notamment retrouvé une activité professionnelle alors que des difficultés avec son employeur avaient précipité ses difficultés

sociales. En proie à un épisode dépressif, elle a pu rencontrer un psychiatre et commencer un traitement. Elle semble davantage disponible pour un travail d'accompagnement qui peut lui permettre de se stabiliser psychiquement et de consolider sa reprise d'activité professionnelle.

- Une femme venant d'obtenir un appartement trouve dans des séances bi-mensuelles un espace pour exprimer son angoisse et ses difficultés à habiter ce nouveau logement, ce qui contribue à prévenir une rechute de troubles psychiatriques relativement stabilisés. Une autre personne vient ponctuellement à l'accueil de jour, et apprécie d'être saluée à cette occasion, acceptant parfois un entretien plus approfondi. En l'occurrence, elle a pu exprimer que le mois de décembre à venir l'inquiète en raison d'événements qui y sont associés dans son parcours. Elle trouve dans sa venue à la Cité des Dames une façon de prendre soin d'elle face à un environnement familial destructeur.

Au mois de décembre :

- Le suivi d'une femme en attente d'un transfert de protection depuis la Croatie se poursuit. Après un suivi intensif à raison d'un à deux rendez-vous par semaine depuis son arrivée à la Cité des Dames en raison d'angoisses importantes en lien avec une situation de traumatisme complexe, les séances ont pu s'espacer un peu et ouvrir vers un regard plus introspectif portés sur la situation d'ensemble de cette femme qui est enceinte de 6 mois. L'accompagnement pluridisciplinaire a permis la mise en lien avec des acteurs dédiés à un suivi juridique et au suivi de grossesse, ce qui permet un relatif apaisement.
- Une femme mise à l'abri à la cité des dames depuis quelques jours a pu commencer à aller vers des soins de santé à la Permanences d'Accès aux Soins suite aux premiers entretiens de soutien psychologique au cours desquels elle a pu évoquer un parcours très difficile marqué par des violences conjugales. Ainsi, la possibilité de penser à elle et de prendre soin d'elle à tous les niveaux commence à être abordée et envisagée par cette personne. La transmission de ces éléments à l'équipe permet une veille pour cette femme qui présente des signes de dépression.
- Plusieurs situations de femmes reçues au titre de leur venue à l'accueil de jour peuvent également être évoquées. Ainsi, une femme qui était venue pour la première fois car son fil venait d'être placé suite à des violences perpétrées par le compagnon de Madame revient en entretien de manière régulière quoique sporadique. Elle a été très touchée à la lecture de la lettre qu'elle avait demandé à la psychologue de rédiger pour attester de l'accompagnement dont elle bénéficie à la Cité des Dames, et qui soulignait qu'elle commençait à trouver des ressources pour se protéger et se stabiliser. Dernièrement, elle a pu trouver un nouveau lieu d'hébergement et cherche à prendre soin d'elle dans le but de pouvoir voir son fils davantage.
- Une autre femme a pu venir parler à la Cité des Dames d'un conflit l'opposant à son curateur, et évoquer de ce fait des idées délirantes nécessitant un retour vers les soins psychiatriques du secteur où elle était désormais domiciliée.

3-2 – LES GROUPES D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Durant l'année 2023, les psychologues de l'association Le Chêne et l'Hibiscus ont animé plusieurs groupes d'analyses des pratiques professionnelles avec des travailleurs sociaux, des personnels de la santé, des formateurs-trices en contact avec des personnes en situation d'exil (hommes, femmes, familles ou mineurs non accompagnés).

A ce titre, plusieurs institutions, fondations ou associations ont fait appel aux compétences de l'association Le Chêne et l'Hibiscus : La Fondation Armée du Salut (Au début de l'année pour ses

salarié-e-s et bénévoles du CADA Ris Orangis ou mensuellement pour les bénévoles de la Halte Humanitaire de Paris), l'AFPA (dans le cadre de ses dispositifs HOPE et DOMME), Emmaüs Solidarité puis Convergence France (pour les salarié-e-s des chantiers d'insertion en Ile de France), la Croix Rouge Paris et Val d'Oise, Les associations Empreintes, La Mie de Pain, Trivia, , la Fondation Jeunesse Fond Vert et le CAPSE co-dirigé avec le Groupe SOS (pour ce dernier partenariat, voir le rapport d'activité du CAPSE-Ris Orangis sur le site du Groupe SOS).

Ces séances mensuelles d'analyses des pratiques professionnelles toujours organisées en présentiel et sur les sites des partenaires ont pour objectifs communs de :

- Renforcer les compétences requises dans les dimensions relationnelles des activités professionnelles ;
- Accroître le degré d'expertise des participant-e-s en repérant et distinguant les valeurs, représentations, normes, croyances mobilisées dans les situations professionnelles (rapportées par les participant-e-s) ;
- Faciliter l'élucidation des contraintes et enjeux spécifiques de leurs métiers ;
- Développer des capacités de compréhension et d'ajustement à autrui ;
- Ajuster et consolider les identités professionnelles par l'analyse des processus, émotions et affects mobilisés en situation.

Ces groupes de parole offre en soi un espace « sécurisé » et « bienveillant », un lieu où chaque professionnel peut exprimer les difficultés rencontrées dans son travail, seul ou en interaction avec les autres acteurs de son domaine d'intervention, clarifier la nature des difficultés et mettre en œuvre des actions de remédiation. Les séances – mobilisant des méthodes actives fondées sur des études de cas et les dynamique de groupe- sont organisées généralement de la manière suivante :

- Présentation et partage en collectif des expériences difficiles rencontrées par les participants : situation professionnelle en résonance avec une problématique personnelle, problème rencontré lors d'un suivi, d'une animation ou d'une relation d'aide,... ;
- Choix en groupe d'une expérience ou d'une situation type délivrée par les participants : dépliement du cas, anamnèse de la situation difficile rencontrée et des affects et émotions ressentis, mobilisés ;
- Regards croisés, feed-back du groupe, apports théoriques de l'animateur, reformulation, permettant clarification, prise de distance, définition et mise en œuvre de pistes de remédiations.

3-3 – LES SENSIBILISATIONS A LA CLINIQUE DE L'EXIL, AUX PSYCHOTRAUMATISMES ET A L'INTERCULTURALITE

Durant l'année 2023, les psychologues de l'association Le Chêne et l'Hibiscus ont animé quatre séances de sensibilisation à la Clinique de l'exil, aux psychotraumatismes et aux problématiques de trans et d'interculturalité auprès des partenaires du CAPSE du Groupe SOS en Essonne. Ces journées de sensibilisation sont abordées en partant du postulat que les travailleurs sociaux, les enseignants, les responsables de la formation ont de fait des compétences et des expertises en matière d'accompagnement et que les stagiaires par leur parcours d'exil et d'errance sont, de fait, riches d'expériences en matière d'interculturalité. Aussi, généralement, l'approche des intervenants de l'Association le Chêne et l'Hibiscus favorise :

- L'apprentissage de la réflexivité quant aux pratiques mobilisées ;
- Une évolution des pratiques par la fertilisation croisée des « bonnes pratiques » et ce pour un meilleur confort dans l'accompagnement ;
- La production de savoirs par la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques.

Pour les travailleurs sociaux, les enseignant-es et les responsables de formation, nous identifions deux types d'objectifs :

- Un objectif de sensibilisation à l'interculturalité au prisme de la figure, la représentation et la réalité des personnes en situation d'exil ;
 - Un objectif de sensibilisation aux spécificités des soins psychiques et de la clinique du trauma en particulier des personnes en situation d'exil (avec en complément une aide à l'identification des acteurs à mobiliser lors de situations difficiles) et des remédiations possibles.
- Pour les bénéficiaires et les étudiant-es, l'objectif des interventions de l'association vise généralement :
 - À offrir un espace, une relation où les étudiants peuvent partager librement et en toute bienveillance et sécurité leurs difficultés ;
 - À accompagner dans le soin et si accord, l'éventuelle reviviscence de situations de stress post-traumatiques.

Nos actions de sensibilisation sont d'autant plus profitables que les développements s'effectuent à partir des expériences vécues et mutualisables entre participants. Ces moments d'écoute et d'échanges sont aussi réparateurs (ou comment prendre soin de soi) et permettent in fine de retrouver ou de donner du sens à l'engagement de chacun-e.

A titre illustratif > Fiche pédagogique type d'un séminaire de sensibilisation aux psycho-traumatismes des personnes migrantes (chaque action de sensibilisation varie et s'adapte aux demandes des responsables de formation et des participant-es-)

Tour de table « inclusion / brise glace »	- Apprendre à rapidement à se connaître et pré-identifier les situations professionnelles sensibles ; - Créer un climat de confiance réciproque et de non jugement ;	- Mise en situation à partir d'une boîte à outils d'éducation active
Psychotraumatismes : définition(s)	- Sensibilisation à la clinique du trauma et à ses divers processus (Les événements psycho-traumatiques / Définitions des psycho-traumatismes / Les syndromes post-traumatiques)	- Approche participative par études de cas / partage de situations rencontrées et apports didactiques
Quelles remédiations dans l'action ?	- Sensibilisation et/ou apprentissage des principales actions de remédiation à mobiliser en situation	- Jeux de rôle et mises en situation (comment travailler sur les ressources de chacun / l'apprentissage de la stabilisation)
Faire appel à un psy ?	- Sensibilisation aux diverses approches psychothérapeutiques - Partages sur les modalités d'une intervention psychothérapeutique	- Travail individuel sur ses propres fonctionnements et représentations - Apports didactiques
Travail sur ses résonances ?	- Prise de conscience ou savoir écouter et prendre en comptes ses propres affects en situation ;	- travail individuel puis partage en groupe
Quelles ressources extérieures ?	- Partage de connaissances sur les aides externes, l'environnement institutionnel et de santé mentale ;	- Travail en groupe et apports didactiques
Tour de table conclusif	- Feedbacks et évaluation	- Evaluation individuelle et en groupe

3-4 - LES ATELIERS DE DRAMATHERAPIE

- Durant l'année 2023, au profit principalement du CAPSE et de ses partenaires, l'intervenante Dramathérapeute de l'association le Chêne et l'Hibiscus a animé 26 séances de dramathérapie au bénéfice de 16 patients adultes (avec 11 bilans individuels à la clé) et 3 sessions à destination de 14 MNA (dans le cadre de partenariats avec l'IDEF et l'association Espoir en toit).

- Les sessions de dramathérapie permettent aux bénéficiaires d'explorer leurs émotions, de résoudre leurs problèmes et d'améliorer leur bien-être mental. Cette méthode thérapeutique utilise le jeu dramatique, la créativité et l'expression artistique. Elle favorise la communication, la confiance en soi et l'exploration de soi à travers des activités théâtrales, offrant ainsi un espace sûr permettant un développement personnel. Les bilans individuels permettent ensuite d'orienter les personnes volontaires vers d'autres types de suivis individuels (rdv avec des psychologues ou des assistant-s sociaux, etc.).
- Pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA), la Dramathérapie peut être particulièrement bénéfique en facilitant leur adaptation à un nouvel environnement culturel et en les aidant à surmonter les traumatismes liés à leur parcours migratoire. Cette méthode innovante favorise l'expression des émotions, renforce la confiance en soi et offre un espace thérapeutique unique pour traiter les traumatismes liés à la migration. En combinant la thérapie et l'art dramatique, la dramathérapie répond de manière créative et adaptée aux besoins spécifiques des MNA, contribuant ainsi à leur rétablissement psychologique et à leur intégration.
- **Panorama des thématiques abordées lors des sessions de dramathérapie en 2023 :**
 - La question de la santé mentale dans les familles ;
 - Comment aborder la question de la participation à une grève avec ses employeurs ;
 - Comparaison des réseaux de soins entre le pays maternel et le pays d'accueil ;
 - Comment exprimer une demande d'aide et formuler ses besoins. Le sujet de la mobilisation de l'entraide ;
 - La question de la féminité, du corps ;
 - La séparation des familles et la question du manque ressenti ;
 - La difficulté à exprimer ses émotions ;
 - Le rôle des religions et la manière de les vivre dans son pays d'origine et dans le pays d'accueil ;
 - La situation administrative des patients (préparation des entretiens OFPRA par exemple) ;
 - Le rôle de l'univers imaginaire et fantastique (protection, refus dans un contexte magique) ;
 - La question du suicide, le sens de la vie en situation de détresse, le sentiment de tristesse ;
 - Le rôle de l'amour dans la vie des patients ;
 - La place et la gestion des douleurs physiques, la vulnérabilité et la fragilité humaine.

3-5 – LES SESSIONS DE SUPERVISION DE PSYCHOLOGUES

- En raison de la notoriété croissante de l'association et de l'expérience de ses intervenantes dans le domaine de la clinique de l'exil, des partenaires ont souhaité en plus de l'animation de groupes de paroles et d'analyses des pratiques professionnelles que notre association prennent en charge la supervision individuelle de psychologues salarié-es au sein de certaines institutions. Ces sessions furent le cas en 2023 pour l'**Association TRIVIA** (Séances mensuelles de supervision de deux psychologues et médiatrices transculturelles) et la **FONDATION JEUNESSE FEU VERT / CHRS Coquerive** (Séances mensuelles de supervision au profit des psychologues de la structure).